



ROYAN OCEAN CLUB PLONGEE
6 allée du Brick Esplanade du port 17200 ROYAN
Tel. 05 46 38 37 18

<http://www.roc-plongee-royan.com>
Association loi 1901, affilié à la FFESSM sous le N° 02170078



École de plongée "jeunes"

Bulletin d'inscription saison 2025 / 2026

*Vous pouvez renseigner directement le formulaire,
l'imprimer et le signer*

Enfant : Nom * : Prénom * :
N° de licence (pour un renouvellement)
Né le * à Dép.
Adresse * :
Code postal * : Ville * :
Téléphone * : Masculin Féminin

Niveau de plongeur actuel :

Débutant pour une première année de plongée

Plongeur Bronze

Plongeur Argent

Plongeur Or

Sauv'Nage

Niveau 1

Niveau 2

Parents :

Nom * : Prénom * :
Téléphone * :
Email * :

* **Obligatoire.** Le téléphone doit nous permettre de vous joindre durant cette année. Veillez tout particulièrement à le renseigner correctement. Merci

Adhésion : 100 € par enfants.

Réduction famille de 10% sur l'ensemble des adhésions (hors assurances)

<u>Options : ASSURANCE COMPLEMENTAIRE INDIVIDUELLE ACCIDENT</u>					
Loisir 1 de base (requis pour compétitions toutes disciplines en milieu naturel)	24 € 20		Piscine (requis pour toutes compétitions en piscine exclusivement)	13 € 40	
Loisir 1 TOP	46 € 35		Loisir 3	49€ 45	
Loisir 2 de base	28 € 85		Loisir 3 TOP	95 € 80	
Loisir 2 TOP	57 € 70				
Total cotisation et assurance			=		
Chèque global à l'ordre du ROC plongée ou espèce, à cocher				chèque	espèces

Si vous ne souscrivez pas à l'assurance individuelle accident, cocher la case

J'atteste avoir été informé(e) par la structure de plongée ROC plongée de la faculté et de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident ainsi que l'impose le code du sport.

Je possède déjà une assurance accident personnelle

Organisme:

N° de contrat :

Date d'expiration



AUTORISATION PARENTALE POUR LA PLONGEE JEUNE

Structure: ROC plongée

- ☐ Plongeur encadré 12m (PE12*) à partir de 10 ans
- ☐ Plongeur encadré 20m (PE20*) à partir de 12 ans (niveau 1)
- ☐ Plongeur encadré 40m (PE40*) à partir de 14 ans
- ☐ Plongeur autonome 12 m (PA12*) ou 20m (PA20*) à partir de 16 ans
- ☐ Plongeur autonome 40m (PA40*) à partir de 17 ans

La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée selon les conseils de la Commission Technique Nationale.

L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur <https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

Le ou les personnes désignée(s) ci-après détentrice(s) de l'autorité parentale

Je soussigné (nom, prénom, adresse) :
.....

Autorise (ent) le mineur nommé ci-dessous :

Nom : Prénom :

Né le :

A participer aux activités de plongée subaquatique, notamment en scaphandre, au sein de cette structure affiliée à la FFESSM.

Je suis informé que dans le cadre des prérogatives de plongeur PA12*, PA20* ou PA40*, le mineur peut-être autorisé par le Directeur de plongée à évoluer en autonomie (sans encadrement) en palanquée en partage de responsabilité avec d'autres plongeurs de même niveau.

Le club n'est responsable de l'enfant que durant les entraînements et les sorties en milieu naturel ; les trajets sont sous la responsabilité du responsable légal.

J'accepte que les responsables du club ou ses moniteurs autorisent, en mon nom, une prise en charge médicalisée vers un service approprié, en cas de besoin. **(1)**

J'autorise Je n'autorise pas **(2)** le club à diffuser l'image de mon enfant réalisée dans le cadre des activités du club

Fait à Le

Signature du responsable légal : précédé de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

Abonnements subaqua :

3 formules : papier, numérique, papier + numérique (disponible sur le site de la fédération : <https://ffessm.fr>)

*) En référence au Code du sport (Annexe III-14-a de l'article A-322-77)

(1) Rayer si pas d'accord

(2) Cocher la case